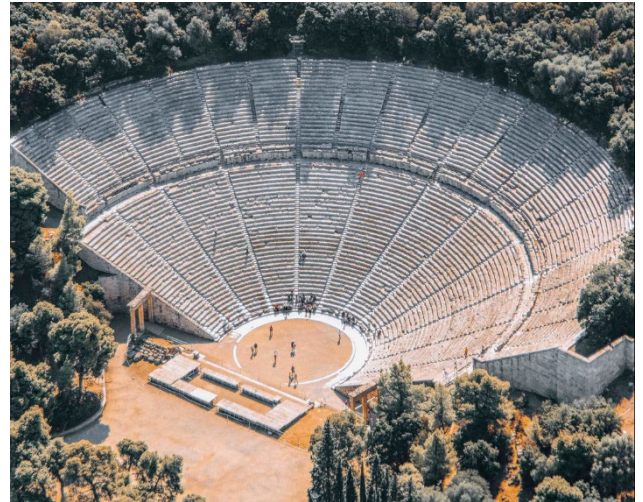


Repères : La tragédie, un théâtre de conflit

1. La naissance de la tragédie en Grèce antique

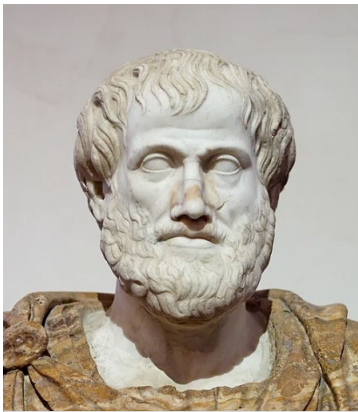
La tragédie est née il y a plus de 2 500 ans, dans la Grèce antique. Au **Ve siècle avant J.-C.**, à Athènes, des spectacles de théâtre sont joués chaque année lors de grandes fêtes organisées en l'honneur de **Dionysos**, dieu du vin et du théâtre. Des dizaines de milliers de citoyens se rassemblent dans d'immenses théâtres en plein air, pour assister à ces représentations.

Les pièces s'inspirent des **mythes** : les dieux, les héros, les malédictions familiales. Les trois grands tragédiens de l'Antiquité grecque sont **Eschyle**, **Sophocle** et **Euripide**. C'est Sophocle qui écrit *Antigone* et *Œdipe Roi*, au Ve siècle avant J.-C.



Doc. 1 Le théâtre d'Epidaure, en Grèce

2. Qu'est-ce que la tragédie ? Aristote et la définition du genre



Doc. 2 Buste d'Aristote. Marbre, copie romaine d'un original grec en bronze de Lysippe (vers 330 av. J.-C.).

Le philosophe grec **Aristote** (384 – 322 av. J.-C.) est le premier à définir la tragédie, dans un ouvrage intitulé *La Poétique*. Pour lui, la tragédie met en scène des **personnages nobles** — des rois, des reines, des héros — confrontés à une situation impossible. La fin est toujours malheureuse : mort, exil, chute.

En regardant la tragédie, le spectateur ressent deux émotions fortes : de la **pitié** pour les personnages qui souffrent, et de la **terreur** face à leur destin.

Au cœur de la tragédie se trouve toujours un **conflit**. Ce qui rend la tragédie si particulière, c'est que les deux personnages qui s'affrontent défendent chacun une valeur juste. Ce n'est pas le bien contre le mal : c'est le devoir contre l'amour, la loi contre la conscience, l'ordre contre la liberté. Aucune des deux positions n'est entièrement fautive — et pourtant, il faut choisir. Ce choix impossible est le moteur de la tragédie.

3. La tragédie classique française (XVII^e siècle)

En France, au XVII^e siècle, la tragédie connaît un grand essor. En 1635, le cardinal **Richelieu** fonde l'**Académie française**, qui établit des règles strictes pour le théâtre. Ces règles s'inspirent d'Aristote et de la tradition antique.

Les **dramaturges** doivent respecter la **règle des trois unités** :

- **Unité de temps** — toute l'action se déroule en vingt-quatre heures au maximum.
- **Unité de lieu** — l'action se passe dans un seul et même endroit.
- **Unité d'action** — il n'y a qu'une seule intrigue principale, sans histoires secondaires qui viendraient la brouiller.

Ils doivent aussi respecter la **règle de bienséance**⁵ : la mort, la violence et tout ce qui heurte les bonnes mœurs doivent se passer hors de la scène, loin des yeux du public. Enfin, la **règle de vraisemblance**⁶ impose que tout ce qui se passe dans la pièce soit crédible et possible.

Les deux plus grands auteurs de tragédie classique française sont **Pierre Corneille** (1606 – 1684), auteur de *Cid*, et **Jean Racine** (1639 – 1699), auteur de *Phèdre* et *Iphigénie*. Leurs personnages sont déchirés par des passions impossibles à satisfaire — comme Antigone sera déchirée entre son devoir familial et la loi de la cité.

Repères : La tragédie, un théâtre de conflit.

1. Le retour du tragique au XX^e siècle

Au XX^e siècle, de grands auteurs de théâtre français reprennent les **mythes antiques** pour parler de leur propre époque. Ils **réécrivent** des histoires vieilles de 2 500 ans, mais leur donnent un sens nouveau, lié aux crises politiques et morales de leur temps.

Ainsi, **Jean Giraudoux** réécrit le mythe de la guerre de Troie dans *La Guerre de Troie n'aura pas lieu* (1935). **Jean Cocteau** s'empare de la légende d'Œdipe dans *La Machine infernale* (1934). **Jean-Paul Sartre** reprend le mythe d'Oreste dans *Les Mouches* (1943). Ces auteurs utilisent les héros antiques comme des masques : ils disent, à travers eux, des choses que la censure ou les convenances de leur époque ne leur permettent pas de dire directement.

2. Jean Anouilh (1910 – 1987)

Jean Anouilh naît à Bordeaux en 1910. Il s'installe à Paris, où il devient l'un des **dramaturges** les plus importants du XX^e siècle.

La pièce *Antigone* est créée le **4 février 1944** au Théâtre de l'Atelier, à Paris. À cette date, la France est sous occupation allemande depuis juin 1940. Les autorités nazies contrôlent tout : la presse, la radio, les publications, les spectacles. Toutes les pièces de théâtre doivent être soumises à la **censure** avant d'être jouées.

Anouilh choisit un sujet antique pour contourner la censure : les autorités allemandes autorisent la pièce car elles n'y voient qu'un mythe grec, inoffensif. Elles ne perçoivent pas le danger. Pourtant, le public parisien de 1944, lui, comprend immédiatement.

4. Les affiches rouges

Dans Paris occupé, les murs de la ville sont régulièrement couverts d'**affiches rouges**⁵ : ce sont des avis officiels publiés par les autorités allemandes pour annoncer les exécutions de **résistants**⁶. On y lit le nom du condamné, le motif — « aide à l'ennemi », « sabotage », « résistance armée » — et la date de son exécution. Les familles des fusillés ne peuvent souvent pas réclamer les corps, ni les pleurer ouvertement.

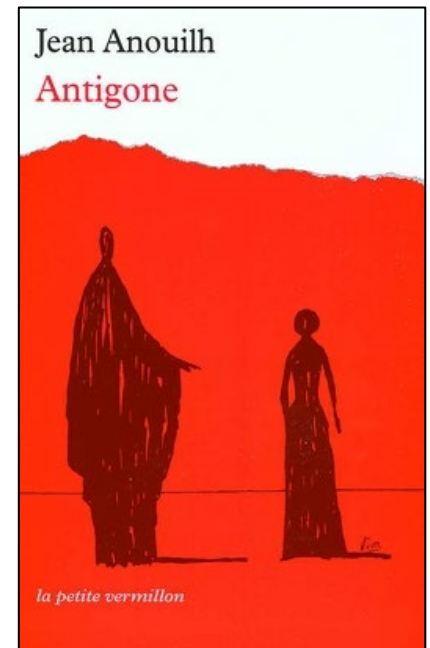
C'est dans cette atmosphère de deuil interdit et de mort annoncée que les Parisiens voient *Antigone* en 1944. Quand Antigone brave le décret de Créon pour enterrer son frère, quand elle refuse de renoncer à son geste même face à la mort, ils reconnaissent leur propre situation : l'interdit de pleurer les morts, la menace d'exécution pour un geste d'humanité.

5. Une pièce, deux lectures

En 1944, *Antigone* peut se lire de **deux façons opposées** — et c'est précisément ce qui fait sa force :

- Certains spectateurs voient en Antigone une figure de la résistance : elle dit « non » à un pouvoir injuste, quitte à en mourir. Elle incarne le courage de ceux qui refusent de se soumettre⁷.
- D'autres voient en Créon un chef raisonnable qui fait des choix difficiles pour maintenir l'ordre et protéger son peuple. Pour eux, il a peut-être tort, mais il n'est pas un monstre.

Jean Anouilh lui-même n'a jamais voulu imposer une seule interprétation à sa pièce. Il la laissait ouverte, comme toute grande œuvre tragique : à chaque spectateur de décider qui a raison — et de se demander ce qu'il aurait fait à leur place.



Doc. 3 - Première de couverture d'*Antigone*, éd. La Table ronde